

**NOUMEA**  
**(Société Sportive de la Nouvelle Calédonie)**  
**Dimanche 19 août 2018**

Commissaires de courses : Gérard VIDOIRE – Gérard NICOLAI – Emmanuel LOUISY GABRIEL – Didier LATOUIPIE

**P60 PRIX SS N-C GENTLEMEN RIDERS & CAVALIERES 1 190m**

300 000 (150 000, 75 000, 45 000, 30 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et plus, nés et élevés en NC.

Poids : Les chevaux ayant une VH = ou > à 30 porteront 74 kg, une VH = ou > à 27 porteront 72 kg, une VH = ou > à 24 porteront 70 kg, une VH = ou > à 21 porteront 68 kg et ceux ayant une VH < à 21 porteront 66 kg.

1–**ARNAQUE BOY**, h, bf, 8 ans, par Arnaqueur (USA) et Rulane (Tristram Lane (NZ), 70 kg, J. Dolbeau (D. Draghiceviz), Mme C. Dolbeau (n° corde 3)

2–**MORGAN EXPRESS**, f, b, 7 ans, par Magical Bid (AUS) et Tristram Queen (Tristram Lane (NZ), 68.5 kg (72 kg), P. Colomina (S. Haapuea), P. Colomina (n° corde 1)

3–**MR VOSTOK**, h, b, 7 ans, par Philanthrop et Miss Lunar Verse (NZ) (Black Minnaloushe (USA), 68 kg, R. Darras (J. Péraldi), P. Colomina (n° corde 4)

4–**DANHIL DE PABO**, h, g, 11 ans, par Magical Bid (AUS) et Fleur de Pabo (Basilius (AUS), 70 kg (73 kg), L. Moglia (L. Moglia), L. Moglia (n° corde 6)

5–**EIGHTH RIVER**, f, bf, 4 ans, par Karigoa du Verger et Eight Creek (Traditionally (USA), 64.5 kg (65 kg), Mme K. Marlier/Mme N. Marlier (S. Arnaud), Mme K. Marlier (n° corde 5)

6–**VAINUI DE TAMOA**, f, np, 4 ans, par Arnaqueur (USA) et Anna Princess (NZ) (Prince Of Praise (NZ), 64.5 kg, C. Martin (J. Bahari), C. Martin (n° corde 2)

6 partants – 8 Engagés– 1 forfait – 1 non partant – total des entrées : 39 450 F Cfp  
Longueurs : 1L, 1.5L, 4L, 9L, 12L.  
Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> Y. Moutier, 2<sup>ème</sup> P. Colomina, 3<sup>ème</sup> C. Ohlen, 4<sup>ème</sup> P. Lepigeon  
Temps total : 1'12'85 – réduction kilométrique : 1'01'21

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le Gentlemen Rider Sébastien HAAPUA en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 10 000 Fcfp pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 6 coups).

**P61 PRIX France GALOP H.D. 1ERE EPREUVE 1 490m**

570 000 (285 000, 142 500, 85 500, 57 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et plus, nés et élevés en NC.

Poids : Handicap réf + 30.

1– **MAGIC STAR**, h, bf, 4 ans, par Magical Bid (AUS) et Witchy Poo (Clang (AUS), 58.5 kg, C. Creugnet (N. Teeluck), C. Creugnet (n° corde 6)

2– **BANGOU DU LUZ**, m, al, 4 ans, par Arnaqueur (USA) et Sunlight du Luz (Casino Light), 57 kg, Mme M. Lamouric, (R. Ramos Seranno), Mme M. Lamouric (n° corde 1)

3– **INDOMPTABLE DU CAP**, f, b, 4 ans, par Arnaqueur (USA) et Incomparable (NZ) (Pentire (GB), 53.5 kg (55 kg), J. Dolbeau/Mme C. Dolbeau (R. Hacque), Mme C. Dolbeau (n° corde 3)

4– **DREAMER TOWN**, h, bf, 7 ans, par Arnaqueur (USA) et Lady Diva (Philanthrop), 53,5 kg, B. Gossoin (K. Teetan), F. Gossoin (n° corde 4)

5– **TRISTRAM HILL**, f, bf, 6 ans, par Aetherius (NZ) et Malukar (NZ) (Viking Ruler (AUS), 53 kg (54 kg), J. R. Marinacce (A. Di Palma), J.R. Marinacce (n° corde 2)

6– **BLACK LEIGHGAL**, f, bf, 7 ans, par Philanthrop et Miss Leighgal (AUS) (Legal Opinion (AUS), 57 kg, L. Douyère (A. Roy) K. Creugnet (n° corde 5)

6 partants – 20 Engagés – 2 forfaits – 2 non partant –total des entrées : 181 510 F Cfp  
Longueurs : 1/2L, 1/2L, 4L, 1L, 2L.  
Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> C. Creugnet, 2<sup>ème</sup> M. Lamouric, 3<sup>ème</sup> C. Dolbeau, 4<sup>ème</sup> B. Gossoin  
Temps total : 1'31'43 – réduction kilométrique : 1'01'36

A la demande de l'entraîneur Jean Ronald MARINACCE, les commissaires ont autorisé la jument TRISTRAM HILL à être tenue dans sa stalle de départ.

A la demande de l'entraîneur Fabrice GOSSOIN, les commissaires ont autorisé celui-ci à se rendre jusqu'à mi-chemin des stalles de départ avec le hongre DREAMER TOWN.

Les commissaires, après avoir entendu le jockey Antony DI PALMA en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 2 000 Fcfp pour s'être présenté à la pesée avant course à un poids dépassant de plus d'une livre le poids déclaré.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Raul RAMOS SERRANO en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 5 000 Fcfp pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 8 coups).

**P62 PRIX SNACK ULYSSE H.D. 2EME EPREUVE****1 490m**

500 000 (250 000, 115 000, 70 000, 40 000, 25 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et plus, nés et élevés en NC.

Poids : Handicap réf + 30.

1– **FOREVER NOZE**, h, b, 4 ans, par Rule By Sea (AUS) et She Noze (NZ) (Electric Zone (USA), 52.5 kg, Mme L. Gossoin (K. Teetan), Mme L. Gossoin (n° corde 10)

2– **WITCHY BELLE**, f, bf, 7 ans, par White House (AUS) et Witchy Poo (AUS) (Clang (AUS), 59 kg, C. Creugnet (J. Magniez), C. Creugnet (n° corde 8)

3– **FLYING LAGO**, h, b, 5 ans, par Rule By Sea (AUS) et Princess Norma (AUS) (Iglesia (AUS), 58 kg, C. Creugnet/C. Creugnet (N. Teeluck), C. Creugnet (n° corde 5)

4– **MAGENTA**, h, b, 5 ans, par Jazzbah (AUS) et Elleninsky (AUS) (Stravinsky (USA), 58 kg, J. Dolbeau/Mme C. Dolbeau (D. Ashby), Mme C. Dolbeau (n° corde 1)

5– **TEMANA DE TAMOA**, h, b, 4 ans, par Aetherius (NZ) et Red Tiara (NZ), (Woodborough (USA), 55.5 kg, R. Greppo (R. Hacque), P. Greppo (n° corde 2)

6– **BROWN CAVIAR**, h, b, 5 ans, par Mister Kaapstad (NZ) et Golden Brown (NZ) (Castledale), 54 kg, Mlle G. Devillers (L. Africa), C. Devillers (n° corde 7)

7– **SPALATO**, h, bf, 4 ans, par Arnaqueur (USA) et Tama Rose (AUS) (Taimazov (ARG), 53.5 kg, C. Kaouma (A. Roy), C. Kaouma (n° corde 9)

8– **SYMPHONIE DE TREVE**, f, b, 5 ans, par Aetherius (NZ) et Lianeflor des Lacs (Tristram Lane (NZ), 54.5 kg, S. Nasser/JY. Unger (P. Horil), S. Nasser (n° corde 4)

9– **SIR RIVIERA**, h, al, 4 ans, par Riviera et Dap In Excess (Dapper Man), 52 kg, P. Cogulet (A. Oogur), R. Devillers (n° corde 3)

10– **SPIRIT OF KADAN**, f, bf, 8 ans, par Aetherius (NZ) et Cora Kadan (AUS) (Centro (NZ), 59 kg, Mme M. Lamouric/Mlle K. Marlier (R. Ramos Seranno), Mlle M. Lamouric (n° corde 6)

10 partants

Longueurs : 3.5L, 1/2L, 2.5L, 1L, 1/2L, 1/2L, 4L, 3.5L, 1L.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> L. Gossoin, 2<sup>ème</sup> C. Creugnet, 3<sup>ème</sup> C. Creugnet, 4<sup>ème</sup> C. Dolbeau, 5<sup>ème</sup> R. Greppo

Temps total : 1'32"13 – réduction kilométrique : 1'01"83

A la demande de l'entraîneur Lynda GOSSOIN et sur attestation du juge au départ, les commissaires ont autorisé le cheval FOREVER NOZE à rentrer en dernier à sa corde.

**P63 PRIX EMILE TERRIER****1 190m**

600 000 (300 000, 138 000, 84 000, 48 000, 30 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et plus, nés et élevés en NC, ne totalisant pas 1 M de gains en victoires et places cette année.

Poids : 56.5 kg.

1– **BLACK PEARL DE NHE**, f, bb, 6 ans, par Sir Manntari (NZ) et Keepsafe (NZ) (Keeper (AUS), 55 kg, Sca Domaine Sarraméa (A. Di Palma), C. Brinon (n° corde 1)

2– **CRYSTAL HILL**, h, b, 6 ans, par Aetherius (NZ) et Crestal (NZ) (Crested Wave (USA), 56.5 kg, J. R. Marinacce/Mme C. Thevenot (A. Roy), J.R. Marinacce (n° corde 8)

3– **DUBAI DU NORD**, h, gf, 5 ans, par Mister Kaapstad (NZ) et Anky (NZ) (Heroicity (AUS), 56.5 kg, C. Devillers/Mme K. Marlier/Mme N. Marlier (L. Africa), C. Devillers (n° corde 7)

4– **FEE DE TIMBIA**, f, bf, 9 ans, par Philanthrop et Fine And Dandy (Prattler (NZ), 55 kg, Mme M. Lamouric (D. Ashby), Mme M. Lamouric (n° corde 10)

5– **POPINEE**, f, b, 5 ans, par Rule By Sea et Fine And Dandy (Prattler (NZ), 55 kg, Mme S. De Rios/Mme E. Bouffaré (X. Carstens), N. De Rios (n° corde 6)

6– **NORTHTROP DU LUZ**, h, bf, 9 ans, par Philanthrop et M's North (AUS) (Distinctly North (USA), 56.5 kg, Mme M. Lamouric (R. Ramos Serrano), Mme M. Lamouric (n° corde 3)

7– **DAN KEN**, h, g, 4 ans, par Magical Bid (AUS) et Ken Morgan (Kenfair (NZ), 56.5 kg, P. Colomina/S. Haapuea/F. Hermant (J. Magniez), P. Colomina (n° corde 5)

8– **EMILIE JOLIE**, f, b, 6 ans, par Aetherius (NZ) et Petite Cora (Maroof (USA), 55 kg (55.5 kg), N. Boufeneche (R. Hacque), N. Boufeneche (n° corde 2)

9– **EDJIRA EL TAIEB**, f, n, 4 ans, par Magical Bid (AUS) et A Touch Of Lane (Tristram Lane (NZ), 55 kg, S. Nasser/J.P. Aïfa (C. Luttrell), S. Nasser (n° corde 9)

NP– **PRINCE NAOKI**, h, b, 5 ans, par Aetherius (NZ) et All Flower (Magical Bid (AUS), 56.5 kg, R. Bailly/L. Kotra Uregei (J. Péraldi), P. Colomina (n° corde 4)

9 partants – 17 Engagés – 5 forfaits – 3 non partant – total des entrées : 141 000 F Cfp

Longueurs : 1/2L, 2L, tête, tête, 1/2L, 2.5L, 3L, 4L.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> SCA Domaine de Sarraméa, 2<sup>ème</sup> J.R. Marinacce, 3<sup>ème</sup> M. El Atoui, 4<sup>ème</sup> C. Lafleur, 5<sup>ème</sup> C. Lafleur

Temps total : 1'11"95 – réduction kilométrique : 1'00"46

A la demande de l'entraîneur Michèle LAMOURIC et sur attestation du juge au départ, les Commissaires ont autorisé la jument FEE DE TIMBIA à bénéficier d'une aide pour rentrer dans la stalle de départ.

A la demande de l'entraîneur Patrick COLOMINA et sur attestation du juge au départ, les Commissaires ont autorisé le hongre PRINCE NAOKI à bénéficier d'une aide pour rentrer dans la stalle de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Patrick COLOMINA en ses explications, lui ont indiqué que le hongre PRINCE NAOKI sera interdit de courir lors des 3 prochaines réunions (3 fois), suite à son refus de rentrer dans sa stalle de départ. Les Commissaires, après avoir entendu l'entraîneur Patrick COLOMINA en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 8500 Fcfp pour avoir présenté le hongre PRINCE NAOKI imparfaitement dressé au départ.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'intérieur de la jument EDJIRA EL TAIEB (Pravesh HORIL), non placé, à environ 400 mètres du poteau d'arrivée, et ses conséquences sur la progression et la performance de la jument POPINEE (Xavier CARSTENS), arrivée 5ème. En outre, les Commissaires ont été saisis d'une réclamation de l'entraîneur M. Nicolas DE RIOS, propriétaire et entraîneur de la jument POPINEE (Xavier CASTENS), se plaignant d'avoir été gêné à environ 400 mètres du poteau d'arrivée par la jument EDJIRA EL TAIEB (Pravesh HORIL), non classée. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Pravesh HORIL et Xavier CARSTENS, les Commissaires ont considéré que la gêne de la jument EDJIRA EL TAIEB résultait d'un comportement non dangereux du jockey Pravesh HORIL. En conséquence, ils ont maintenu le résultat de la course considérant que cet incident n'avait pas empêché la jument POPINEE (Xavier CARSTENS) d'obtenir une meilleure allocation, malgré la gêne constatée. Toutefois, les Commissaires ont sanctionné le jockey Pravesh HORIL en raison d'un comportement fautif non intentionnel par une amende de 5 000 Fcfp.

#### **P64 PRIX GABRIEL DAVER**

**1 190m**

600 000 (300 000, 150 000, 90 000, 60 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et plus.  
Poids : 56 kg. Tout gagnant depuis le 01/01/18 portera 2.5 kg, de plusieurs courses 5 kg. Les nés et élevés recevront 3 kg.

1- **SKIRTING (AUS)**, f, b, 5 ans, par Snippetson (AUS) et Lateral (AUS) (Stratum (AUS), 59.5 kg, N. Boufeneche (R. Hacque), N. Boufeneche (n° corde 3)

2- **KIWI DE LAGO**, f, b, 6 ans, par Rule By Sea (AUS) et Kiwi Cullen (NZ) (Cullen (AUS), 56.5 kg, P. Colomina (J. Magniez), P. Colomina (n° corde 2)

3- **CHINA TOWN (AUS)**, f, b, 6 ans, par I Am Invincible (AUS) et China Doll (AUS) (Dr Fong (USA), 57 kg, Mme M. Lamouric/J.P. Laumet (R. Ramos Seranno), Mme M. Lamouric (n° corde 4)

4- **SPRUNG DANCING (AUS)** f, 5 ans, par Freeze (AUS) et Sprung (AUS), 54.5 kg, C. Creugnet (N. Teeluck), C. Creugnet (n° corde 6)

5- **MOROVA MISS (AUS)**, f, b, 6 ans, par Onemorenomore (AUS) et Pavlova (AUS) 57 kg, Mme N. Chabaud (X. Carstens), K. Creugnet (n° corde 5)

6- **CEREMONIES (AUS)**, f, bf, 4 ans, par Smart Missile (AUS) et Bianca (NZ) (Painted Black), 54.5 kg, J.R. Marinacce (A. Di Palma), J.R. Marinacce (n° corde 1)

7- **CLARKY MOLOKAI**, f, alf, 5 ans, par Riviera et Molokai Prawn (Prattler (NZ), 51.5 kg (52.5 kg), C. Martin (J. Péraldi), C. Martin (n° corde 7)

7 partants – 8 Engagés —1 forfait - total des entrées : 86 400F Cfp

Longueurs : 1/2L, 2.5L, 2L, 2L, 1/2L, loin.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> non distribuée, 2<sup>ème</sup> P. Colomina, 3<sup>ème</sup> non distribuée, 4<sup>ème</sup> non distribuée

Temps total : 1'10"14 – réduction kilométrique : 58"94

A la demande de l'entraîneur Patrick COLOMINA et sur attestation du juge au départ, les commissaires ont autorisé la jument KIWI DE LAGO à rentrer en dernier à sa corde.

A la demande de l'entraîneur Jean Ronald MARINACCE et sur attestation du juge au départ, les commissaires ont autorisé la jument CEREMONIES (AUS) à rentrer en dernier à sa corde.

A la demande de l'entraîneur Michelle LAMOURIC et sur attestation du juge au départ, les commissaires ont autorisé la jument CHINA TOWN (AUS) à rentrer en dernier à sa corde. Sur attestation du juge au départ, la jument CHINA TOWN (AUS) rentrera en dernier à sa corde pour les 2 prochaines réunions.

La jument CEREMONIES (AUS) s'étant échappée de derrière les stalles, les juges au départ et les commissaires ont demandé l'intervention du vétérinaire de service afin de déterminer si la jument pouvait prendre part à la course.

Suite au comportement de la jument CEREMONIES (AUS), les juges au départ et les commissaires de courses ont demandé l'intervention du médecin de service pour examiner le jockey Antony DI PALMA afin de savoir s'il pouvait prendre part à la course.

#### **P65 PRIX ANDRE DE BECHADE**

**1 600m**

600 000 (300 000, 150 000, 90 000, 60 000)

Pour tous poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans nés et élevés en NC.

Poids : 55 kg. Tout gagnant cette année portera 1.5 kg, de plusieurs courses ou d'une « C » 2.5 kg, d'une « C1 » 3.5 kg.

1- **PRATTRIVER**, h, al, 3 ans, par Riviéra et Norkadana (Prattler (NZ), 56.5 kg, R. Devillers (A. Oogur), R. Devillers (n° corde 4)

2–**MISS OUATOM** f, b, 3 ans, par Magical Bid (AUS) et Mabel Isle (Tristram Lane (NZ), 53.5 kg, C. Kaouma/Mme C. Kaouma (A. Roy) C. Kaouma (n° corde 2)

3–**HAWAIKI**, f, bf, 3 ans, par Magical Bid (AUS) et Mareva du Luz (Prattler (NZ), 53.5 kg, P. Colomina (J. Péraldi), P. Colomina (n° corde 1)

4–**GIRL BY JET**, f, b, 3 ans, par Jet (AUS) et Nueva (Prattler (NZ), 53.5 kg, Y. Ollivier/Mme E. Gypas (P. Horil), Y. Ollivier (n° corde 5)

5–**FAROA**, m, bf, 3 ans, par Arnaqueur (USA) et Janet (White House (AUS), 55 kg, P. Colomina (J. Magniez), P. Colomina (n° corde 3)

5 partants – 8 Engagés – 3 forfaits - total des entrées : 67 200F Cfp

Longueurs : 2L, 1.5L, loin, loin.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> R. Devillers, 2<sup>ème</sup> C. Kaouma, 3<sup>ème</sup> P. Colonna/S. Haapuea, 4<sup>ème</sup> G. Léonard/V. Léonard  
Temps total : 1'42"91– réduction kilométrique : 1'04"31

A la demande de l'entraîneur Patrick COLOMINA, les commissaires ont autorisé le jockey Jérôme PERALDI à descendre de la pouliche HAWAIKI avant son entrée en stalle.

A la demande de l'entraîneur Christian KAOUMA, les commissaires ont autorisé la pouliche MISS OUATOM à rentrer en premier à sa corde et bénéficier d'une aide pour rentrer dans sa stalle de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Alvinio ROY en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 10 000 Fcfp pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2<sup>ème</sup> infraction - 8 coups).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Ashik OOGUR en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monte d'une réunion pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (5<sup>ème</sup> infraction - 6 coups)

**P66 ARTYPO NOUMEA CUP « C3 »**

**1 800m**

1 000 000 (500 000, 230 000, 140 000, 80 000, 50 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et plus.  
Poids : 54.5 kg. Tout gagnant cette année portera 2 kg, de plusieurs courses 3 kg d'une « C » 4 kg. Les chevaux nés et élevés en NC recevront 2 kg.

1–**RUSHALL (AUS)**, f, b, 7 ans, par Fastnet Rock (AUS) et Bint El Noor (AUS) (Secret Saving (USA), 57 kg, S. Colomina (A. Roy), Y. Colomina (n° corde 11)

2–**IVY'S GOLD (AUS)**, f, g, 6 ans, par Murtajill (AUS) et Fleck Of Gold (AUS) 53 kg, S. Gouassem/L. Kotra Uregei (L. Africa), S. Gouassem (n° corde 1)

3–**HOLLYWOOD BARBIE (AUS)**, f, b, 7 ans, par Not A Single Doubt (AUS) et Château Marmont (NZ) (Zabeel (NZ), 53 kg, P. Pasquier (P. Horil) P. Greppo (n° corde 3)

4–**FIRSTEE (AUS)**, f, bf, 6 ans, par Teofilo (IRE) et Kenlendria (AUS) (Filante (NZ), 57 kg, C. Creugnet/Mme I Viratelle (N. Teeluck), C. Creugnet (n° corde 12)

5–**HOORIYA (AUS)**, f, bf, 6 ans, par High Chaparral (IRE) et Tasmania (GB) 57 kg, N. Boufeneche (R. Hacque), N. Boufeneche (n° corde 4)

6–**AITO**, h, b, 5 ans, par Magical Bid (AUS) et Mareva du Luz (Prattler (NZ), 52.5 kg, P. Colomina (J. Magniez), P. Colomina (n° corde 10)

7–**LILLOOET (AUS)**, f, bf, 7 ans, par Natural Destiny (AUS) et In San Diego (AUS) 53 kg, K. Creugnet (X. Carstens), K. Creugnet (n° corde 2)

8–**WILD WINGS (NZ)**, f, b, 7 ans, par Alamosa (NZ) et St Jessie (AUS) (Jetball (AUS) 55 kg, J. Dolbeau/Mme N. Dolbeau (A. Oogur), Mme C. Dolbeau (n° corde 6)

9–**ZIMMZEE (NZ)**, f, al, 8 ans, par Chine Se Dragon (USA) et Celtic Crown (USA) (Doneraile Court (USA), 55 kg, Sca Domaine Sarraméa (A. Di Palma), C. Brinon (n° corde 5)

10–**HIGH DESIGN (NZ)**, f, bc, 9 ans, par High Chaparral (IRE) et North Brae (NZ) (Just a Dancer (NZ), 55 kg (56.5 kg), Mme M. Lamouric/J.P. Laumet (R. Ramos Serrano), Mme M. Lamouric (n° corde 9)

11–**GOLD TIARA (NZ)**, f, b, 6 ans, par Darci Brahma (NZ) et Aztec Queen (NZ), 53 kg (54 kg), N. Boufeneche (D. Ashby), N. Boufeneche (n° corde 7)

12–**MIDNIGHT HOUR (NZ)**, f, b, 7 ans, par Sakhee's Secret (GB) et Zaabi (NZ) (Zabeel), 55 kg, N. Boufeneche (K. Teetan) N. Boufeneche (n° corde 8)

12 partants – 13 Engagés – 1 forfait – total des entrées : 240 000 F Cfp

Longueurs : 1/2L, 1/2L tête, 1.5L, 2L, 1.5L, 1/2L, 1/2L, 1.5L, 1.5L, 4L, 3L.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> non distribuée, 2<sup>ème</sup> non distribuée, 3<sup>ème</sup> non distribuée, 4<sup>ème</sup> non distribuée, 5<sup>ème</sup> non distribuée

Temps total : 1'51'27– réduction kilométrique : 1'01"81

Les Commissaires de courses ont, après enquête, transmis un rapport aux commissaires fédéraux sur le comportement agressif et provoquant de l'entraîneur Fabrice GOSSOIN sur la piste à la vue du public.